



Liberté Égalité Fraternité

1

2

2.1

2.2

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la	notice explicative.
Ce document est émis par le ministère en charge de l'éco Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateu pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuiteme	ır. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous
Cadre réservé à l'autorité cha	rgée de l'examen au cas par cas
Date de réception ://	
Dossier complet le :	
N° d'enregistrement :	
Intitulé du projet	
Littoral de la commune de BARFLEUR	Societa National and Court
Elargissement d'une cale de mise à l'eau pour la SNSM (Societe Nationale de Sauvetage en mer)
Identification du (ou des) maître(s) d'	ouvrage ou du (ou des) pétitionairo(s)
Tachemeation ao (oo acs) maitre(s) a	octrage of do (of des) petitionalie(s)
Personne physique	
Nom	Prénom(s)
Mme TINCELIN	Christiane
Personne morale	
Dénomination	Raison sociale
Commune de Barfleur	Collectivité locale
N° SIRET 2 1 5 0 0 0 3 0 8 0 0 0 1 9	Type de société (SA, SCI)
Représentant de la personne morale : Madame	□ Monsieur
Nom	Prénom(s)
Mme TINCELIN Christiane (Maire)	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

	du projet	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie					
	N° de catégorie et sous-catégorie	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
1	1b	Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants.					
t II	e projet fait-il l'objet d'u l de l'article R.122-2-1 du □ Oui ☑ Non	n examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux code de l'environnement ? (clause-filet) ?					
l'a	e projet fait-il l'objet d'u article R.122-2-1 ? ☑ Oui □ Non	ne soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du					
		érales du projet					
Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.							
D	oivent être annexées au préser						
N	Nature du projet, y comp	nt formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.					
F	Nature du projet, y comp	oris les éventuels travaux de démolition 50 m, sur 20 m de long, d'une petite cale existante, pour la mise à l'eau du cano sant et optimisant le ralliement, par l'équipage de bénévoles, au canot tout temp la marée.					
F	Nature du projet, y comp Réaliser un élargissement de 2,5 amphibie de la SNSM en sécuris CTT), quelle que soit l'heure de l	oris les éventuels travaux de démolition 50 m, sur 20 m de long, d'une petite cale existante, pour la mise à l'eau du cano sant et optimisant le ralliement, par l'équipage de bénévoles, au canot tout temp la marée.					
F	Nature du projet, y comp Réaliser un élargissement de 2,5 amphibie de la SNSM en sécuris CTT), quelle que soit l'heure de l	oris les éventuels travaux de démolition 50 m, sur 20 m de long, d'une petite cale existante, pour la mise à l'eau du cano sant et optimisant le ralliement, par l'équipage de bénévoles, au canot tout temps la marée.					
Fac	Réaliser un élargissement de 2,5 amphibie de la SNSM en sécuris CTT), quelle que soit l'heure de l'Jne notice de présentation est a	pris les éventuels travaux de démolition 50 m, sur 20 m de long, d'une petite cale existante, pour la mise à l'eau du cano sant et optimisant le ralliement, par l'équipage de bénévoles, au canot tout temp la marée. Innexée à ce CERFA.					
F a C	Réaliser un élargissement de 2,6 amphibie de la SNSM en sécuris CTT), quelle que soit l'heure de l'Jne notice de présentation est a	oris les éventuels travaux de démolition 50 m, sur 20 m de long, d'une petite cale existante, pour la mise à l'eau du cano sant et optimisant le ralliement, par l'équipage de bénévoles, au canot tout temp la marée.					

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux suivants sont à réaliser :

- installation et balisage du chantier,
- préparation de l'emplacement avec décaissement, sans enlèvement,
- déplacement de quelques cailloux, sans enlèvement,
- léger écrêtage de certaines têtes de roche.
- réalisation d'ancrages dans la roche
- coffrage
- élargissement de cale existante, par une dalle, en béton armé, sur une longueur de 20m, sur environ 2,50 m de large, en forme d'arrondi et d'une épaisseur moyenne de 0,20 m,
- repli/nettoyage du chantier, avec emmené en décharge réglementaire, des matériaux impropres.

Les travaux sont prévus en juin 2025.

Après avis et autorisation des services administratifs concernés, un arrêté municipal autorisera la circulation et l'accès au chantier sera produit.

(VOIR NOTICE DE PRESENTATION)

4.3.2 Dans sa	phase	d'exploitation	et de	démantèlement
---------------	-------	----------------	-------	---------------

L'usage principal de cette cale est d'être emprunté par le navire amphibie de la SNSM	M.
---	----

Très occasionnellement, elle pourra être utilisée pour les remontées des petits dériveurs de l'école de voile.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

i La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
L'élargissement (sur 20 m et 2,50 m de large), sur l'estran, représente environ 50 m2. Il sera submersible à chaque marée.	50 m2

4.6	Local	isation	du	pro	et
-----	-------	---------	----	-----	----

	ocalisation du projet								
1	Adresse et commune d'implantation								
1	Numéro : Voie :								
L	lieu-dit : Domaine public maritime								
l	ocalité : BARFLEUR								
(Code postal : BP : Cedex :								
(Coordonées géographiques ^[1]								
l	ong.: <u>4 9 ° 4 0 , 2 4 " N</u> Lat.: <u>0 1 ° 1 5 , 3 4 " W</u>								
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 4 a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement								
1	Point de départ : Long. ; ° ′ " Lat. : ° " " "								
P	Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " Communes traversées :								
									aucune
		Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :							
	① Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.								
	S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?								
	☑ Oui □ Non								
	4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?								
	□ Oui ☑ Non								

^[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ». Prolongation d'une cale existante par une dalle en béton armé : Longueur de 20 m, Largeur de 2,50 m Autorisation le 6 mai 2022 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée (i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale. Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire. Le projet se situe-t-il : Oui Non Lequel/Laquelle? Une zone faunitisque et floristique est située à 400 m, "marais littoral de Barfleur" Dans une zone naturelle d'intérêt écologique. 1 faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF)? En zone de montagne ? 1 Dans une zone couverte par un arrêté de protection de 1 biotope? Sur l'estran de la commune de Barfeur Sur le territoire d'une 1 commune littorale? Il n'existe aucune de ces zones à moins 30 km de la commune de Dans un parc national, un Barfeur parc naturel marin, une

réserve naturelle (nationale

ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional? 1

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?	V		Situé dans le périmètre des monuments suivants : Croix ancienne du cimetière (cad. AB 301) Eglise Saint-Nicolas (cad. AB 307)(voir les annexes)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		7	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan		V	
de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		7	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		~	
Dans un site inscrit ?	V		Situé dans le périmètre des monuments suivants : Croix ancienne du cimetière (cad. AB 301) Eglise Saint-Nicolas (cad. AB 307)(voir les annexes)

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		•	
D'un site classé ?		V	entingering of the state of the

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

ln:	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		~	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?			
	Est-il déficitaire en matériaux ?		V	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?			

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?		V	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		V	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	L'élargissement (sur 20 m et 2,50 m de large), sur l'estran, représente environ 50 m2. Il sera submersible à chaque marée.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		V	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	

ln	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		V	L'usage principal de cette cale est d'être emprunté par le navire amphibie de la SNSM. Occasionnellement, elle pourra être utilisée pour les remontées des petits dériveurs de l'école de voile.
	Est-il source de bruit ?		V	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?		V	
Nuis	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?		V	
	Est-il concerné par des vibrations ?		✓	Pendant la phase travaux, l'usage du tracto-pelle pourra occasionner quelques trépidations lors de l'écrétage des têtes de rochers existants (environ 1 m3).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		V	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	
ions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		V	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?		V	
	Si oui, dans quel milieu ?			

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel				
ns	Engendre-t-il des effluents ?		V					
Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V					
s/Cadre oulation	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		~					
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		<	L'usage principal de cette cale est d'être empruntée par le Sealeg amphibie de la SNSM. Elle est située en dehors de zone de navigation maritime.				

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec
d'autres projets existants ou approuvés ?	

Oui	1	Non
-----	---	-----

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6. nature transfrontière ?	1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de
Oui Non	
Si oui, décrivez lesquelles :	
6.4 Description des principaux résultats dispincidences sur l'environnement requises au ti	onibles issus des évaluations pertinentes des itre d'autres législations applicables
retenues ou mises en œuvre pour éviter ou ré l'environnement ou la santé humaine (en y in	et caractéristiques du projet susceptibles d'être éduire les effets négatifs notables du projet sur cluant les scénarios alternatifs éventuellement
préciser et de détailler ces mesures (type de	nce d'impacts résiduels notables. <u>Il convient de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).</u>

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'élargissement de la cale existante, située en arrière du port, sera peu perceptible visuellement et recouverte à chaque marée haute. Elle n'engendrera pas de modification du milieu marin et des conditions maritimes. Son usage sera limité à la mise à l'eau du canot amphibie Sealeg, sans fréquentation touristique particulière. La modification peut donc être considérée comme non substantielle.

Au regard de tous les éléments présentés dans le formulaire, le projet n'apparait pas devoir être soumis à une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	V
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	V
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	V
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	V
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	V
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	✓

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet						
1	Notice de présentation	V					
2							
3							
4							
5							

	Service of the least							PAR			8				数 。	
9		ga	$\boldsymbol{\sigma}$	e	11	le	n	t	e	t s	16	10	a	T	ır	е
			o			diam.	and to		ten!	and the same	3 . •		Rest	PERMIT	ád.	200

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinente	es
des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables 🗌	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 🗌

Nom Mme Tincelin	PET IN			
Prénom Christiane				
Qualité du signataire Maire				
À Barfleur	410			

Fait le 0 2 0 4 1 2 0 2 5

Signature du (des) demandeur(s)